



HAL
open science

La résistance du tiers espace sud avignonnais à la constitution d'un gouvernement métropolitain de confins

Romain Lajarge

► To cite this version:

Romain Lajarge. La résistance du tiers espace sud avignonnais à la constitution d'un gouvernement métropolitain de confins. Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale, Jan 2002, Grenoble - Avignon, France. pp.4. halshs-00749533

HAL Id: halshs-00749533

<https://shs.hal.science/halshs-00749533>

Submitted on 7 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque Recompositions territoriales, confronter et innover, Territorial restructurings, comparisons and innovations. Proceedings of the French-South African meeting on territorial innovation. Actes des Rencontres franco-sud-africaines de l'innovation territoriale janvier 2002

Partie II Villes secondaires, confins et métropoles : l'innovation au cœur ou à la périphérie ?

Romain LAJARGE (Université d'Avignon, UMR Espace) :

La résistance du tiers espace sud avignonnais

à la constitution d'un gouvernement métropolitain de confins

La résistance du tiers espace sud avignonnais à la constitution d'un gouvernement métropolitain de confins

Romain Lajarge Maître de conférence, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, UMR Espace
Romain.Lajarge@univ-avignon.fr

La situation de confluence (Rhône/Durance) avait pourtant permis depuis le XIV^{ème} siècle la naissance d'une grande Cité, capable non seulement de rayonner sur le monde chrétien puisque les Papes s'y installèrent mais aussi de faire taire les dissensions entre la royauté et la papauté puisque le fameux Pont avait permis de relier la Cité papale à Villeneuve lez Avignon, c'est-à-dire les deux rives ennemies. Mais les Papes n'ont pas résisté au grand schisme de 1377 et le Pont, détruit à de multiples reprises, ne fût plus reconstruit. Pourquoi Avignon n'est-elle pas parvenue à être la grande capitale provençale qu'elle aurait pu devenir ? La difficulté à constituer depuis 1999 un périmètre cohérent pour un projet d'agglomération révèle encore (et toujours) des histoires de Ponts et quelques vieilles oppositions identitaires.

Avignon, chef-lieu du département du Vaucluse se trouve en position de confins sur trois plans :

- Administrativement, la Durance marque la limite départementale avec les Bouches-du-Rhône et le Rhône la limite régionale avec Languedoc-Roussillon (et le département du Gard).
- Fonctionnellement, Avignon ne parvient pas à assurer le rôle de pôle que sa situation géographique lui permettrait. Que ce soit du point de vue des relations avec la rive droite du Rhône et la rive gauche de la Durance par trois ponts constituant les principaux nœuds d'engorgement dans le schéma de circulation de l'agglomération, ou à une échelle plus vaste, la jonction entre les autoroutes A7 (Lyon/Marseille) et A9 (Lyon/Montpellier) s'effectuant plus au nord (Bollène) ou plus au sud (via Arles et Salon), les échanges économiques nord-sud ou est-ouest ne trouvent pas en Avignon le carrefour évident que l'on pourrait s'attendre à y trouver.
- Territorialement, Avignon est donc surtout vauclusienne, puisque, capitale du Comtat-Venaissin, et reliée à trois villes moyennes (Orange, Carpentras et Cavaillon) par un réseau routier dense ; mais elle peine à être ville principale du Bas-Rhône, en se connectant avec les espaces gardois, d'urbanité plus diffuse, à dominante viticole, ou avec les espaces du nord des Bouches du Rhône, de culture plus rurale. La faiblesse des habitudes intercommunales (seulement 5 intercommunalités à fiscalité propre dans la grande région avignonnaise) témoigne de cette partition excessive en petits territoires concurrents et de l'absence de culture de projets collectifs territorialisés.

Dans cette situation, tout laisserait penser que la solution pour penser le développement de l'agglomération soit d'abord politique. Or, politiquement, Avignon vit actuellement une période de relative stabilité puisque le renouvellement de la majorité (de droite) a mis fin à 4 alternances municipales successives. Les communes voisines partagent presque toutes la même couleur politique, avec les nuances habituelles de la droite française : libéraux, gaullistes, chrétiens démocrates. Nonobstant la présence de plus en plus forte de l'extrême-droite et la multiplication des

“Rencontres de l’innovation territoriale”

ancrages de certains élus locaux dans une droite nationaliste, la configuration politique permettrait la naissance d’une alliance large autour d’Avignon pour constituer un gouvernement métropolitain capable de contrarier les contraintes imposées par la situation de confins, d’inspirer un projet de développement économique à la hauteur de son rang de 35^{ème} agglomération française et de prendre en charge socialement plusieurs décennies d’urbanisation désordonnée notamment en matière d’habitat social et de croissance périurbaine.

Que se passe-t-il, lorsqu’à partir de 1999 et de l’opportunité offerte par les lois d’aménagement et de développement du territoire d’élaborer des Contrats d’agglomération permettant la constitution de Communautés d’agglomération, sont remis à l’ordre du jour la définition d’un périmètre cohérent et la recherche des termes d’un consensus pour un projet d’agglomération ?

L’exemple du sud-avignonnais démontre de manière particulièrement illustrative que la position de confins peut induire des stratégies qui, tout en paraissant défensives, ne laissent pas d’interroger sur la place des identités, héritées ou espérées, dans des alliances largement factices. Les élections municipales de 2001 ont été l’occasion d’affrontements virulents entre les partisans d’un Grand Avignon et leurs détracteurs dans les 6 communes du nord des Bouches du Rhône ; communes qui se trouvent à moins de 10 km du centre d’Avignon et dont 40% à 70% de la population active y travaille. Parmi elles, la commune la plus directement sous l’influence de la capitale départementale (territoire en contiguïté de 3600 habitants dont plus des 2/3 d’actifs passent la Durance chaque jour) élit un nouveau Maire (de villiériste¹) qui fait campagne sur le thème de l’adhésion ... au pays d’Arles (qui se trouve à 40km au sud où travaillent moins d’1/15^{ème} des actifs). Six mois après son élection, il organise un référendum communal où 96% de la population se prononce contre l’intégration dans le SCOT d’Avignon. Il serait alors nécessaire de commenter et d’expliquer les amalgames faits à cette occasion entre « périmètre d’étude et de planification urbaine » (les SCOT) et « périmètre d’établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre » (les Communautés d’Agglomération) que le législateur avait pris la précaution de séparer, nécessaire également de rappeler les déterminants financiers de ce débat (Avignon étant une des villes de France les plus endettées, depuis peu de temps sortie de la tutelle de l’Etat pour la gestion de son budget), nécessaire probablement d’évoquer les enjeux politiques dans ce secteur où l’extrême-droite, la droite nationaliste et les chasseurs totalisent entre 30 et 40% des suffrages. Mais, nous ne pourrions certainement pas échapper à une explication en termes de cultures locales. D’un côté de la Durance, les terres républicaines et « la grande ville » dont on craint qu’elle « mange », « intègre », les petites communes à l’entour et leur « impose ses décisions » ; de l’autre, la ruralité d’autrefois, connue et reconnue, les fêtes votives et les taureaux comme à Arles. Qu’importe finalement si le Maire d’Arles, communiste, n’a pas tout à fait les mêmes convictions ! En utilisant une palette très variée d’arguments (cadre de vie de qualité notamment résidentiel, coutumes ancestrales des Confrèreries catholiques, caractéristiques environnementales des bords de Durance, défense de la provençalité à la manière de Mistral à la fin du 19^{ème} ou la redoutable expression à double sens du « pour vivre

¹ Philippe de Villiers est le leader du MPF (Mouvement pour la France), habituellement classé entre la Droite républicaine et l’extrême droite.

“Rencontres de l’innovation territoriale”

heureux, vivons entre nous »²...), les acteurs locaux minorent les effets des aménagements et équipements récents ainsi que les dynamiques indiquant qu’un processus de métropolisation est indubitablement en marche.

Avec sa périurbanisation galopante, le transfert rapide des terres agricoles en zones à urbanisation future dans les POS ou les PLU³, l’abandon lent mais progressif des cultures maraîchères qui peinent à résister aux producteurs espagnols, la conquête par les activités tertiaires (recherche et développement, logistique, commerce) des espaces périphériques et le renforcement des pôles secondaires que sont les villes moyennes le long des principaux axes de communication, la région d’Avignon donne les signes de sa mutation. L’ambition affichée de sortir du confinement se trouve confirmée par la nouvelle ligne de TGV reliant Avignon à Paris en moins de 2h40, la programmation d’une Liaison Est-Ouest avec trois nouveaux ponts (2 sur la Durance et 1 sur le Rhône) et la mise à l’étude de la Zone d’Activité de la Courtine de plusieurs centaines d’hectare exactement à cette confluence. Sachant que l’Etat a accordé au Préfet du Vaucluse des compétences supplémentaires l’autorisant à intervenir au-delà de son seul périmètre départemental afin d’aider les collectivités locales à constituer les instances de gouvernement local nécessaire dans cette situation territoriale particulière, on reconnaîtra volontiers que le dispositif est pleinement favorable à une sortie de la situation délicate dans laquelle se trouve cette région. Et pourtant, tout semble fonctionner comme si la position de confins devait être préservée, défendue, voire restaurée face à une recomposition territoriale qui s’impose au bon sens et que la réalité économique et sociale rappelle à chaque recensement de manière plus criante.

Preuve, s’il en est, que les constructions territoriales qui ne peuvent s’offrir le luxe de repenser leur projet, c’est-à-dire de prendre la mesure des attentes réelles et des besoins émergents, des dynamiques et processus en cours, donc des représentations nouvelles qui éclosent, succombent à la tentation de ressortir des livres d’histoire et de géographie les réalités anciennes instaurées comme horizon indépassable en lieu et place d’écrire de nouvelles pages de l’histoire et de la géographie à venir.

² Citation prêtée au président de la Communauté de Communes Rhône-Alpille-Durance (nord des Bouches du Rhône), par la Provence et Vaucluse Hebdo, 25/01/2002, p29

³ Plan d’Occupation des Sols remplacés progressivement par les Plans Locaux d’Urbanisme et qui fixent l’usage du sol à l’échelle communale.